

SYNAMAG

A la une

2

Expoprotection 2024,
retour sur un évènement
incontournable !

Réglementation

14

EPI et prévention des
risques professionnels

Infos SYNAMAP

15

Produits

17

En bref

24

Expoprotection 2024, retour sur un évènement incontournable !



Le bilan très positif d'Expoprotection 2024 confirme la dynamique du marché.

L'édition 2024 du salon s'est clôturée le 7 novembre sur un bilan très positif. Avec une hausse de 7% de la fréquentation et une offre de contenu toujours plus riche et internationale, l'évènement a confirmé son statut de rendez-vous stratégique pour les professionnels du secteur.

Expoprotection 2024 a rassemblé près de 14 500 visiteurs uniques, venus de plus de 100 pays différents, pour découvrir les dernières innovations et les meilleures pratiques en matière de sécurité et de prévention. Les 660 exposants présents, dont 55% d'internationaux, ont présenté une offre complète couvrant l'ensemble des enjeux liés à la protection des personnes et des biens.

"Cette édition 2024 d'Expoprotection marque un tournant. Les solutions présentées sont d'une modernité sans précédent, témoignant de l'innovation constante des acteurs du marché. La digitalisation des solutions est devenue incontournable dans tous les domaines de la prévention - sécurité, tandis que les enjeux RSE et la cybersécurité sont désormais au coeur des préoccupations. Les évolutions sociétales (comme la santé - sécurité des seniors et des personnes en situation de handicap) ou environnementales (la résilience face au risque climatique), sont désormais prises en compte de manière plus approfondie. En somme, nous assistons à une véritable mutation du secteur, qui s'adapte et répond aux défis d'un monde en constante évolution.." Jean-François Sol Dourdin, Directeur du salon Expoprotection

Expoprotection 2024 a de nouveau été une opportunité sans équivalent en France de découvrir et tester les tendances et nouveautés du marché, de rencontrer des experts de haut niveau et de recruter ses fournisseurs et solutions pour mettre en oeuvre une stratégie de maîtrise des risques à la hauteur des nouveaux défis.

Quand l'innovation bouscule les codes

Expoprotection a une nouvelle fois mis en lumière la dynamique d'innovation dans le domaine de la prévention et la gestion des risques. Les solutions présentées ont su témoigner d'une transformation profonde des pratiques, portée par le numérique et l'intelligence artificielle.

Au-delà de la digitalisation des outils de gestion QHSE, c'est un véritable écosystème de prévention qui émerge, avec des dispositifs connectés capables d'anticiper les risques et de personnaliser les actions de formation.

L'innovation s'invite dans les matériaux et les équipements de protection individuelle (EPI), pour des solutions toujours plus performantes et confortables.

Les moments forts

• Des Trophées prestigieux

L'édition 2024 a mis en lumière des solutions novatrices et concrètes pour anticiper et répondre aux défis de sécurité d'aujourd'hui et de demain.

Chaque innovation primée a su illustrer une démarche proactive pour transformer les standards de sécurité et renforcer la protection des individus et des organisations.

Un total de 18 trophées a été remis aux lauréats lors de la cérémonie par l'animatrice et femme d'affaires Adriana Karembeu.

• Des conférences inspirantes

Les participants ont pu assister à des conférences de haut niveau sur des sujets d'actualité tels que le risque climatique, la data et l'IA appliquées à la prévention, la cybersécurité, la résilience des organisations face aux crises, l'intégration de la RSE dans le cycle des EPI ou encore la SQVT des seniors. Le taux de participation moyen de 75% témoigne de la qualité des plus de 100 experts speakers rassemblés.

Ces derniers, comme Bernard Thellier, ancien négociateur du GIGN, Loïck Peyron, artisan navigateur, Le Général Patrick Perrot, coordonnateur pour l'intelligence artificielle à la Gendarmerie nationale, Matthieu Sinclair, illusionniste et expert en pédagogie expérientielle ou encore Pascal Boniface, géopolitologue et directeur de l'IRIS, ont suscité un vif intérêt et l'interaction avec leur public.

A noter que le programme a rassemblé une audience de 2800 personnes.

• Une approche 360° réussie

Expoprotection s'impose comme un rendez-vous incontournable en Europe pour les professionnels de la prévention des risques.

Avec une offre exposants internationale riche et diversifiée, le salon offre une visibilité unique sur les dernières innovations et solutions du marché. La fréquentation en hausse témoigne de l'intérêt croissant pour l'événement, qui attire chaque année des visiteurs hautement qualifiés.

Ces derniers, issus de tous les secteurs d'activité et représentant l'ensemble de la chaîne de valeur, avec d'un côté les intermédiaires professionnels (importateurs, distributeurs, installateurs, bureaux d'étude...) et de l'autre les donneurs d'ordre (entreprises, collectivités, administrations) représentant tous les secteurs d'activité, sont à la recherche de solutions concrètes pour faire face aux enjeux de santé, de sécurité et de sûreté pour protéger leurs personnels et leur organisation.

Ce profil de visiteurs, caractérisé par sa grande diversité et par une forte implication dans les décisions d'achat, souligne l'importance accrue de la coopération entre les différentes fonctions au sein des organisations pour mettre en place des stratégies de prévention efficaces.

Le pôle SYNAMAP, vitrine des nouveautés EPI



Le salon accorde une grande importance à la présentation des nouveautés et à la mise en avant des dernières tendances du marché. Une aubaine pour les adhérents du SYNAMAP, qui sont des entreprises fortement impliquées dans la recherche et le développement de nouvelles technologies, leur permettant ainsi de présenter leurs nouveaux produits. Cette année encore, le pôle SYNAMAP était un espace incontournable du salon Expoprotection. Les exposants membres du SYNAMAP ont démontré leur haut niveau d'expertise, la qualité indiscutable de leurs solutions de protection et leur engagement dans la recherche de produits éco-responsables. Au-delà de la qualité et de la technicité des produits présentés, les efforts réalisés en termes de design, de créativité et de modernité des stands n'ont fait que renforcer davantage leur position d'experts. Voici quelques exemples de cette belle vitrine EPI...

SYNAMAP

AJUS^{test}, le système d'habilitation Fit-test

Le SYNAMAP a profité d'Expoprotection pour présenter "AJUS^{test}", son propre processus d'évaluation des personnes amenées à effectuer des tests d'ajustement, en partenariat avec la société Accrédit.

AJUS^{test}, un processus d'évaluation stricte et pointu

Le SYNAMAP a signé un partenariat avec la société Accrédit, qui est chargée d'évaluer les candidats en respectant scrupuleusement le référentiel SYNAMAP. Il s'agit d'un document très détaillé de tous les tests à réaliser pour obtenir "l'habilitation Fit Test du SYNAMAP". Les évaluations réalisées sont validées par un comité de pilotage composé de membres de la Commission Protection Respiratoire du syndicat. Une garantie de qualité pour les utilisateurs qui feront réaliser leur Fit Test par une personne habilitée par le SYNAMAP.

Rappelons que le Fit Test est le seul moyen d'assurer l'efficacité d'un appareil de protection respiratoire à l'utilisateur pour garantir une sécurité optimale, mais aussi de contrôler la qualité des produits mis sur le marché...



Protection soudeurs :

Innovation UNIVET, le casque MASTR

MASTR est un casque de soudage laser qui redéfinit les normes de sécurité et de protection dans l'industrie du soudage, offrant une protection complète du visage et des yeux sans compromis aux soudeurs utilisant des systèmes laser portables.

La coque du casque est entièrement constituée d'un matériau composite spécial, développé exclusivement pour protéger contre le rayonnement laser, et sa protection est certifiée selon les normes internationales de sécurité laser (EN207).

Un filtre de protection laser est également prévu pour bloquer le rayonnement laser diffusé, préservant ainsi la vision des soudeurs.

Cette combinaison d'éléments unique proposée par ce casque garantit que les yeux et le visage de l'opérateur sont entièrement protégés.

★
**LES TROPHÉES
EXPOPROTECTION**

ARGENT 2024

Univet a obtenu **le Trophée d'Argent avec son Casque de Soudure Laser/ TIG/ MIG, le MASTR.**

"Ce trophée concrétise un important travail dans la recherche de l'amélioration de la protection des travailleurs. C'est aussi la reconnaissance de notre expertise et de notre volonté d'innover en respectant les besoins des utilisateurs".

Sébastien FANGEAT, Président Univet France



DAMART PRO, Les professionnels aussi ont droit à leur Damart !

La première couche est le sous-vêtement à ne pas négliger.

Contrairement aux idées reçues, inutile de superposer les couches de vêtements ou de protection pour être mieux protégé. La première couche joue un rôle essentiel surtout dans le milieu professionnel. Au contact direct de la peau, elle joue un rôle de seconde peau, évacuant l'humidité. Elle épouse les mouvements même les plus précis, évite coups de froid ou coups de chaud et apporte la bonne isolation thermique et protectrice.

DAMARTPRO a mis en avant sur son stand sa gamme Protection flamme, avec notamment, le tee-shirt manches longues PROTECBODY, multirisques.

- Protège du contact accidentel avec une flamme, dissipe les charges électrostatiques.
- Recommandée pour les environnements à risque électrique et en zone d'ATmosphères Explosives (zone ATEX) - hors cagoule.
- Équipe les pétroliers, chimistes, sapeurs-pompiers, industriels, électriciens ligne haute tension... en complément de leur équipement de protection individuelle.
- Confortable et antibactérienne à porter en sous-vêtements première couche.

Normes EN ISO 13688:2013, EN ISO 11612:2015, EN 1149-5:2018, IEC 61482-2 APC 1.





T2S, CONNECT2SAFETY®, focus sur les solutions connectées

Lors de cette édition d'Expoprotection, T2S a mis en avant ses solutions connectées CONNECT2SAFETY®.

Celles-ci proposent un accompagnement global avec : définition du risque, adéquation du matériel, installation, service après-vente (suivi de chantier, formation, etc.).

Rappelons que les solutions CONNECT2SAFETY® sont déjà testées et approuvées dans différents secteurs tels que les travaux publics, l'industrie, le ferroviaire, le traitement de déchets.

CONNECT2SAFETY® c'est 3 solutions pour une vigilance partagée afin de détecter une situation à risque et alerter les intervenants :

- Détection par badge : alertes bi-directionnelles (piéton et chauffeur), détection 360° en 3 dimensions, alerte individuelle de chaque piéton équipé entrant en zone de risque grâce au badge RFID vibrant;
- Détection par caméra : aide à la conduite pour le chauffeur,

détection de tout type de personnes (piétons y compris les riverains sans aucun équipement).

- Détection par radar : aide à la conduite pour chauffeur, détection de tout type d'obstacles (piétons et autres obstacles à proximité).

Les services CONNECT2SAFETY® :

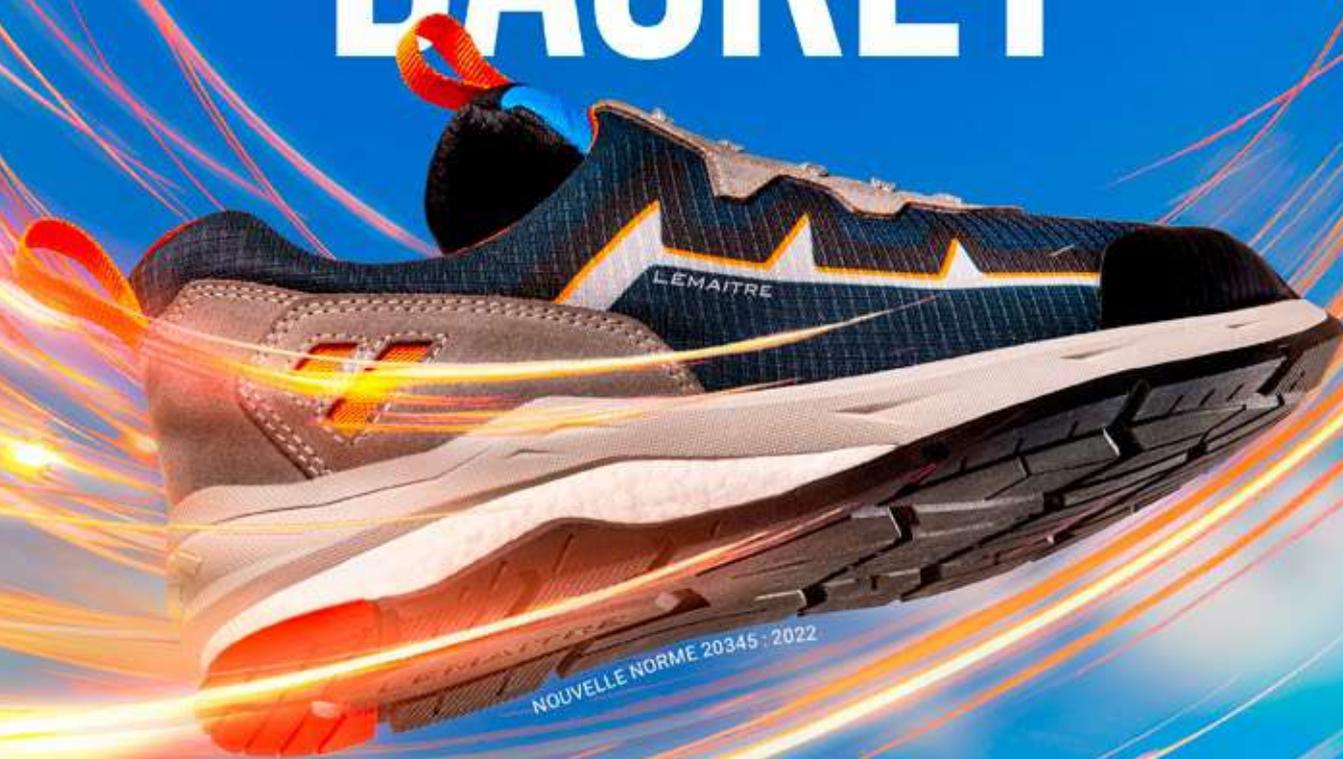
- Un accompagnement technique pour un déploiement optimisé.
- Une équipe d'experts s'adaptant aux configurations chantiers.
- Un interlocuteur privilégié toujours à l'écoute des besoins.
- Une veille technologique constante pour apporter le meilleur service.
- Une formation des équipes à la mise en service avec supports de communication adaptés à l'installation.

Et, surtout, CONNECT2SAFETY® répond à un objectif commun : ZÉRO ACCIDENT !



LEMAITRE

CECI N'EST
PAS QU'UNE
BASKET



AIR 200

CHAUSSURE DE SÉCURITÉ

NOUVEAUTÉ 2025



UVEX HECKEL...

... n'allait pas manquer ce grand rendez-vous de la santé et de la sécurité au travail ! Cette participation au salon lui a permis de présenter, entre autres, 5 nouveautés produits :

- Lunettes de protection hybrides uvex pheos nxt guard

uvex pheos nxt guard allient design sport, légèreté et protection innovante. Leur armature ergonomique, directement injectée sur l'oculaire, offre plus de protection et de confort. Conformes aux marquages 3 et 4, elles sont idéales pour une protection renforcée contre l'intrusion de poussières et de particules. Le bandeau réglable individuellement maintient les lunettes en position même lors d'un travail exigeant.



au système de fixation Click & Pull, elle peut être détachée facilement via un mouvement latéral et remise en place par un simple clic. En position parking, elle se place au-dessus du casque lorsqu'elle n'est pas utilisée.

- Coquilles Bluetooth adaptables sur casque uvex aXess one

Dotées de la fonction RAL donnant l'impression que de ne pas porter de protection auditive, les coquilles uvex aXess one vous permettent de participer activement à l'environnement extérieur. Une communication à proximité est possible et les signaux d'alerte sont perceptibles. Le niveau sonore des bruits environnants peut être réglé. Il n'y a donc pas de surprotection. Pour une protection sûre, le niveau de sortie est limité.



- Gants de protection haute visibilité uvex unidur 6679 foam HV

uvex unidur 6679 foam HV offre une protection contre les coupures de niveau D avec une grande flexibilité et dextérité. L'enduction en mousse NBR résistante à l'abrasion et le renfort pouce-index permettent une durée de vie prolongée. Grâce à une bonne préhension dans les environnements secs et légèrement humides et au coloris haute visibilité, il offre une protection idéale dans toutes les situations.

- Visière en polycarbonate mass balance uvex pronamic

Dotée du traitement uvex supravision excellence, elle est antibuée et résistante aux rayures. Fabriquée à partir de polycarbonate mass balance et de plastique recyclé, elle réduit de 50% les émissions de CO₂. Grâce



- Ranger hiver de sécurité MACULTIMATE 3.0 RANGER GTX

Dédiée aux travaux extérieurs, la gamme MACSOLE ADVENTURE 3.0 s'enrichit du nouveau modèle. Doté d'un laminé unique GORE-TEX, ce modèle conçu pour le grand froid conjugue une isolation thermique efficace pour conserver la chaleur, une imperméabilité durable et une grande respirabilité. MACULTIMATE 3.0 RANGER GTX, pour garder les pieds confortablement et durablement au sec et au chaud.



Sioen, Deux nouveautés en vedette !

Lors de ce salon Expoprotection, SYNQ workwear, marque de Sioen Appareil, a présenté **toute une gamme de vêtements de travail professionnels spécifiquement conçus pour les femmes**. "Fort de notre engagement d'être un fournisseur de solutions d'habillement qui offrent une protection à tous les travailleurs, ce complément de gamme constitue pour nous une étape logique", déclare Bart Vervaecke, PDG de Sioen Appareil.

SYNQ ne s'est pas contenté pas d'offrir le match parfait pour les équipes et les entreprises, les nouveaux vêtements de travail pour femmes sont également synonymes d'une coupe féminine parfaite. Grâce à des ajustements judicieux des patrons de couture, à l'utilisation stratégique de tissus et de couleurs contrastés, à la révision de la taille et de l'emplacement de certaines poches, etc. Les nouveaux vêtements de travail pour femmes sont parfaitement adaptés aux besoins et aux souhaits des professionnelles, tout en offrant la même protection et le même confort que les vêtements de travail pour les hommes.

Sioen PPC a également offert un aperçu exclusif de **sa prochaine collection Multinorm UP**, dont le lancement est prévu pour le printemps 2025. "Multinorm UP représente la mise à jour complète de plusieurs vêtements de protection Sioen PPC bien connus", indique Bart Vervaecke.

Tissus, coupe et look "UP" pour ces nouveaux vêtements !

Avec des tissus améliorés, une coupe renouvelée et un look épuré, la collection Multinorm UP met l'accent sur un design contemporain, une coupe confortable et ajustée et davantage de tissus recyclés et durables.

Tous les tissus UP font partie de la célèbre famille de tissus Sio-Safe™ qui ont été spécifiquement développés pour la protection multirisque. Dans la mesure du possible, la nouvelle collection a opté pour une variante ECO, utilisant du polyester recyclé et du Tencel™ Lyocell. En outre, Multinorm UP donne la priorité au respect de l'environnement aussi en incorporant des caractéristiques telles que des bandes rétroréfléchissantes cousues et des fermetures à glissière faciles à réparer.

La coupe repensée, avec des manches et des jambes plus étroites et une taille plus fine, offre une meilleure apparence, tout en conservant une excellente protection. Et les deux nouveaux looks UP aux couleurs élégantes respirent la modernité le professionnalisme.





Kratos Safety, Innovation accès sur cordes

Kratos Safety a profité du salon Expoprotection pour mettre en avant son tout nouveau produit : SMART SPIDER - Treuil électrique de levage de personnes et de charges

Ce treuil motorisé est conçu pour le transport de personnes ou de charges dans les endroits difficiles d'accès. Grâce à sa protection IP54 / IP65 (selon modèle), il est destiné à un usage en extérieur ou intérieur dans tous types d'environnements tels qu'énergie, industrie, espaces confinés, télécommunications, levage de charges, maintenance, lavage de vitres et de façades, construction, élagage, évacuation, sauvetage.

Disponible en 2 versions : SMART SPIDER PRO (réf. FA 70 800 10 - IP54) et SMART SPIDER MAX (FA 70 800 50 - IP65).

Il s'utilise avec une corde semi-statique diamètre 10-11 mm (conforme EN 1891:1998 Type A), et en combinaison avec un système antichute coulissant sur corde. Il est livré dans sa caisse de transport à roulettes, avec un chargeur et une batterie.

Fonctionnalités :

Bouton d'arrêt d'urgence.

Descente d'urgence possible même lorsque le treuil est éteint.

Télécommande par smartphone ou tablette via réseau Wifi propre à l'appareil.

Vitesse maxi d'ascension : 0-22 m/min.

Vitesse maxi de descente : 0-30 m/min.

Charge maxi : 200 kg.

Autonomie : 450 m (avec une charge de 100 kg).

Durée de charge : 2h30.

Poids : 14,5 kg.

Conformité :

Directive Machines 2006/42/CE, Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE, Directive Équipements Radioélectriques 2014/53/UE, Directive Basse Tension 2014/35/UE.





Neofeu,
Harnais recyclé H2'O® et AKR'O® WIRE

Le harnais antichute H2'O® est le 1^{er} harnais Français fabriqué avec des matières recyclées, comprenant 2 points d'accrochages, 1 sternal sur boucle textile et 1 dorsal sur D métallique.

Il innove avec ses boucles anti-garrot au niveau des cuisses qui réduisent l'effort sur l'utilisateur produit lors d'une chute. Il est équipé de boucles automatiques sur les cuissardes et bavaroise. Disponible en 3 tailles, il est facile à régler à l'aide de boucles plates sur les bretelles pour un ajustement en tirant vers le bas. Certification : EN 361.



AKR'O® WIRE est une élingue d'ancrage câble conçue en acier galvanisé de Ø6,5mm avec 2 grandes boucles aux extrémités.

Elle offre une durabilité et une sécurité maximale grâce à la gaine plastique qui la protège. Certifiée pour une utilisation par 2 utilisateurs selon la norme EN795-B, AKR'O® WIRE est également certifiée en tant que longe de connexion (EN 354) et permet la retenue au travail et/ou la limitation de déplacement. Certifications : EN 354, EN 795-B, CEN/TS 16415.



"Neofeu a profité d'Expoprotection pour présenter, en exclusivité, son nouveau trépied de sécurité innovant ainsi qu'un tout nouveau harnais ergonomique. Ces 2 nouveautés majeures sont en cours de certification et seront disponibles courant 2025".

Kévin BADOIL, Responsable Marketing Neofeu.



Parade, La gamme SPULSE à l'honneur

Parade s'est entouré de scientifiques et a fait le choix d'être accompagné par un laboratoire de motricité pour concevoir la gamme SPULSE, sa toute nouvelle innovation, présentée à cette édition d'Expoprotection.

La gamme SPULSE est composée de 4 modèles S1PS et S3S dont la conception est centrée sur le bien-être des professionnels avec un objectif : améliorer leur endurance.

Les résultats des tests d'activation musculaire montrent que la gamme SPULSE réduit la fatigue sur les muscles propulseurs de la jambe, pour une meilleure endurance tout au long de la journée. La technologie Pulse-One repose sur une nouvelle mousse polyuréthane à très haute résilience.

Le design des modèles SPULSE a été étudié pour tirer le meilleur parti de chaque matériau et ainsi prolonger l'endurance des porteurs. Chaque détail a été pensé pour votre confort : stabilisation de la cheville, première de propreté à haute résilience, et matériaux

respirants et ultra-résistants. Cette gamme est pensée pour les professionnels de l'industrie, de la logistique, du commerce, de la distribution et du second-oeuvre.

SPULSE c'est aussi :

- Une gamme certifiée sous la nouvelle norme EN ISO 20345 : 2022
- Les technologies de matière exclusives Shield One et Xtra Shield One pour une meilleure durabilité. Leur formulation en toile + PU garantit une résistance à 16 000 cycles d'abrasion sur les modèles S1PS, et à 36 000 cycles d'abrasion sur les modèles S3S.
- Des lacets avec éléments réfléchissants pour une visibilité accrue dans des conditions de faible éclairage.
- Une protection supplémentaire contre l'abrasion grâce à un renfort avant marqué SC (scuff cap), pour une meilleure durabilité.
- Des modèles normés ESD pour dissiper les charges électrostatiques, offrant une protection supplémentaire en zone ATEX ou dans l'électronique.
- Une très haute résistance à la glisse : des résultats 1,8 fois supérieurs aux exigences de la norme
- Des semelles injectées en France.
- Des pointures allant du 35 au 48.





Groupe RG :
La représentation de l'expertise EPI et de la dynamique du groupe !

Une fois de plus, Groupe RG - spécialiste de la distribution des EPI - a confirmé sa position d'expert lors de cette édition Expoprotection 2024 et sa volonté d'assurer la protection et la satisfaction totale de ses clients.

"Faire preuve d'audace et prendre des initiatives" sont les qualités qui contribuent à la réussite de l'entreprise. Son stand sur Expoprotection en a été un bel exemple ! Un service et des animations à la hauteur de la dynamique de l'entreprise.



"Alors que la sécurité au travail devient un enjeu majeur pour toutes les entreprises, Expoprotection est une belle occasion pour Groupe RG d'asseoir sa notoriété et sa position de leader spécialiste de la distribution des EPI avec plus de 100 marques mondiales.

Valoriser sa marque de distribution ERGOS, proposant une gamme complète d'équipements de sécurité, était le second objectif de notre participation à ce salon. Fort de près de 40 ans d'expertise, le groupe a renforcé la cohésion de ses équipes, la confiance de ses partenaires et clients ainsi que sa place sur le marché grâce à cet événement de référence."

Kévin Clément, Directeur Marketing et Communication Groupe RG.



Réglementation

Loi AGECE : nouveau guide de mise en œuvre de l'article 58

Le nouveau guide¹ de mise en œuvre de l'article 58 de la loi AGECE, publié en novembre 2024 par le Commissariat général au développement durable (CGDD), vise à accompagner les acheteurs publics dans la mise en œuvre des nouvelles obligations découlant de l'article 58 de la loi AGECE et sensibiliser les fournisseurs à ce dispositif.

Le Commissariat général au développement durable (CGDD), appuyé par la direction des achats de l'État et la direction des affaires juridiques du ministère chargé de l'Économie et des Finances, publie ce guide pour accompagner les acheteurs publics dans la mise en œuvre de ces nouvelles obligations et sensibiliser les fournisseurs à l'existence de ce dispositif.

Composé de deux parties, ce guide explicite tout d'abord le périmètre de l'obligation et présente ensuite des réponses aux questions fréquentes des acheteurs par catégorie de produits, agrémentées de retours d'expérience d'acheteurs publics ayant acquis des produits issus de l'économie circulaire.

Article 58 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

I. À compter du 1^{er} janvier 2021, les biens acquis annuellement par les services de l'État ainsi que par les collectivités territoriales et leurs groupements sont issus du réemploi ou de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit.

II. En cas de contrainte opérationnelle liée à la défense nationale ou de contrainte technique significative liée à la nature de la commande publique, le pouvoir adjudicateur n'est pas soumis à l'obligation prévue au I. III.

Un décret en Conseil d'État fixe la liste des produits concernés et, pour chaque produit, les taux pouvant être issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage correspondant à ces produits.

L'arrêté du 29 février 2024² précise la liste des produits relevant de chacune de ces 17 catégories pour lesquelles l'article 58 de la loi AGECE s'applique et les EPI ne font pas partie de cette liste. Les EPI ne sont donc pas concernés par cet arrêté et en conséquence l'application de l'article 58 de la loi AGECE.

¹ <https://achats-durables.gouv.fr/economie-circulaire-guide-mise-oeuvre-l'article-58-loi-agec-461>

² <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049241780>



QUELLES SONT LES ÉCHÉANCES ?

L'article 58 de la loi AGECE s'applique depuis le 9 mars 2021. Le décret du 21 février 2024, applicable à compter du 1^{er} juillet 2024 modifie la liste des produits visés et les pourcentages minimaux obligatoires.

Les pourcentages obligatoires d'achat par catégories de produits concernés sont progressifs avec trois échéances.

Exemple des pourcentages à respecter en 2024, 2027 et 2030 pour la catégorie des produits textiles



Groupe RG renforce sa présence en Belgique grâce à l'acquisition de Beroepskleding Landuyt par sa filiale Prosafo

Michel Waumans, directeur général de Prosafo déclare : "Nous sommes fiers de vous informer d'une décision importante des sociétés Prosafo et Beroepskleding Landuyt. Le jeudi 24/10/2024, Prosafo NV a acquis la société Beroepskleding Landuyt NV."

Prosafo, spécialiste des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle, a trouvé dans Beroepskleding Landuyt un partenaire particulièrement approprié pour poursuivre ses projets de croissance. "L'expérience et la compétence de l'équipe Landuyt et les clients représentent une grande valeur ajoutée pour nous" rajoute Michel Waumans.

Beroepskleding Landuyt constitue également un complément parfait sur le plan géographique.

Prosafo, qui possède plusieurs succursales/magasins en Flandre en plus de son siège social à Roulers (Flandre occidentale), attache une grande importance à la présence et à l'ancrage locaux. Avec Beroepskleding Landuyt à Moorslede, elle renforce son importance dans la province de Flandre occidentale.

Els Landuyt, directrice de Beroepskleding Landuyt ajoute : "En outre, les deux sociétés s'efforcent d'offrir une expérience client et une qualité optimales en termes de gamme de produits et de services.

Ces forces constituent depuis des années une base solide pour la coopération avec nos clients et resteront les ingrédients les plus importants de la coopération future."

Construire ensemble l'avenir et la sécurité de ses clients

"La continuité de la coopération avec les clients est une priorité absolue. Les équipes, opérations et processus existants restent en place. La synergie entre Prosafo et Landuyt renforcera la coopération avec les clients", ajoute Michel Waumans.

Franck Ramout, Directeur Général de Groupe RG conclut "Cette acquisition renforce notre engagement envers une croissance durable et stratégique en Europe. En intégrant Beroepskleding Landuyt, nous consolidons notre présence locale tout en enrichissant notre offre de produits et services pour mieux servir nos clients."



Keep Control, l'optimisation du cycle de vie des équipements

Keep Control ne propose pas seulement une aide au suivi de la conformité des équipements, mais aussi une aide à l'obtention d'un impact positif sur l'environnement et ses finances.

En effet, la commande systématique d'équipements, même d'une faible valeur, n'est pas la solution la plus écologique ni la plus économique.

Alors Keep Control transforme cette réalité :

- Visibilité totale : Accès instantané à la localisation de tous les stocks d'équipements.
- Alerte intelligente : Information en temps réel des équipements conformes et disponibles.
- Optimisation des ressources : Limitation des achats à l'essentiel, durabilité des équipements et réduction de l'empreinte carbone.

Ne plus laisser l'urgence dicter ses achats ! Un objectif réalisable avec la solution Keep Control. Tous les stocks neufs et d'occasion sont maîtrisés pour une gestion responsable et efficace.

Prêt à optimiser le cycle de vie de vos équipements ?

[+ d'infos](#)





CTC

Chaussures de sécurité :
Le kit de bon usages 100% gratuit et ludique !

Quand faut-il changer de chaussures EPI ?

Téléchargez le kit

CTC, les bonnes pratiques à adopter avec vos chaussures de sécurité

CTC propose un kit de prévention composé de 6 fiches pratiques et 2 vidéos sur les bonnes pratiques à adopter avec vos chaussures EPI !

Ce kit a été conçu par CTC, expert en normalisation et certification des EPI, en partenariat avec la Fédération Française de la Chaussure, le SYNAMAP, l'OPPBTB et des fabricants de chaussures de protection.

- Focus sur la fiche "Chaussures EPI : quand faut-il les changer ?"

Un fiche pratique pour savoir quand remplacer ses chaussures de sécurité. Cette ressource permet d'identifier les marqueurs d'usure à surveiller pour aider à garantir la sécurité et le confort des travailleurs.

Produits et solutions

Découvrez les derniers produits et solutions proposés par les adhérents du SYNAMAP, experts de la sécurité des Hommes au travail et des équipements de protection individuelle.

BIERBAUM-PROENEN®



BP® Sweat à capuche multinormes APC1 (réf. 2226-629)

Normes : EN ISO 20471 ; EN 1149-5 ; EN 61482-1-2 ; EN ISO 11612 (A1, B1, C1, F1).

Descriptif : Manches longues, poignets et base bords, 1 bande réfléchissante horizontale faisant le tour de la veste, 2 bandes réfléchissantes verticales allant jusqu'en haut, devant et dos, 2 bandes réfléchissantes sur chaque manche, bandes réfléchissantes extensibles et thermopressées.

Applications : Adapté au lavage industriel - ISO 15797. ATPV = 11 cal/cm². Résistance au rétrécissement. BP Body Language & 360° Visibility.

s.theill@bierbaum-proenen.de - www.bp-online.com/fr/fr/

DIFAC SAS



ATG MaxiCut Ultra Ad-apt (réf. 52-6745FI)

Norme : EN388 :2016 + A1 :2018 : 4243FP.

Descriptif : Protection coupure 2F et impact grâce aux renforts sur le dos. Technologie Ad-apt pour des mains plus fraîches. Enduction en micro-mousse de Nitrile respirante.

Applications : Manutention lourde nécessitant protection contre les impacts/écrasements et les coupures.



BIG WIPES HEAVY DUTY

Norme : Réglementation UE (CE) n°1223/2009.

Descriptif : Lingettes double-face nettoyantes avec des solvants biologiques et agents hydratants. Testées dermatologiquement, sans produits toxiques, conformes UE.

Applications : Pour tous usages : enlèvent les salissures des mains rapidement, sans eau courante.

matthieu.basset@difac.com - www.difac.com

DELTA PLUS



Chaussures ALPINO S3S SR FO CI CR ESD

Norme : EN ISO 20345 : 2022.

Descriptif : Son contrefort thermoformé 3D au talon, couplé à un cambrion anti-torsion, garantit une stabilité sans faille et un soutien accru lors des mouvements de flexion, réduisant ainsi les risques de chute ou blessure. La conception complexe de la mousse et de la doublure, améliore grandement le confort ressenti sous l'embout.

Applications : Usages intensifs de longue durée en environnements industriels et logistiques.



Parka de pluie GRAFIZ

Norme : EN343 (4,4,X).

Descriptif : Parka de pluie légère, avec membrane intérieure en graphène, permettant une excellente rétention de chaleur et une régulation optimale de la température du corps. Haute respirabilité, propriétés antibactériennes et détails réfléchissants.

Applications : Travaux publics, construction, industrie.



VV909

Norme : EN388 (3343DP).

Descriptif : Gant impact, très flexible et léger grâce à ses renforts en PVC en forme de nid d'abeille. Protection accrue contre les impacts et confort d'utilisation. Enduction en nitrile granuleux idéale en milieu huileux/gras pour une excellente préhension des objets.

Applications : Travaux lourds, usages intensifs de longue durée dans des environnements industriels et logistiques.



IRAZU

Normes : EN166:2001 1 BT KN / 3 4 BT ; EN170:2002 (2C-1.2 ou 2-1.2) ; ANSI-SEA Z87.1.

Descriptif : Masque de sécurité avec écran polycarbonate anti-buée (N) et particules fines (K). Monture TPE et sangle élastique réglable et détachable. Protège contre les gouttelettes et éclaboussures de liquides (3), grosses particules de poussière (4) et rayonnement optique, échelle de filtre (2-5).t.

Applications : Environnements poussiéreux, sableux et/ou avec des projections de liquides et de particules comme l'industries minières, la construction, et la métallurgie.

information@deltaplus.fr - www.deltaplus.eu

Produits et solutions

DRÄGER FRANCE SAS



Dräger X-am® 2800

Descriptif : Ce détecteur polyvalent et robuste mesure jusqu'à quatre gaz. Associé au logiciel Gas Detection Connect, il transmet les données en temps réel et permet une gestion de parc ultra-efficace.

Applications : Surveillance individuelle de l'air dans tout type d'activité industrielle.

infofrance@draeger.com - www.draeger.com

EPI CENTER



E-DIVE

Norme : EN 20345 ; S3L

Descriptif : Chaussures de sécurité mixte. Tige textile hydrofuge et respirante avec fil TPU résistant à l'abrasion. Semelle de propreté amovible, tissu respirant avec insert ergonomique absorbeur de choc au niveau du talon. Doublure non tissée respirante. Embout FIBERGLASS® 200J. Intercalaire anti-perforation non métallique. Semelle externe PU/PU.

Applications : Taille 35 à 47. Gamme exclusive EPI Center.

herve.bristeau@epicenter.fr - www.epi-center.fr

E-JUMP

Norme : EN 20345 ; S3L

Descriptif : Chaussures de sécurité mixte. Tige textile hydrofuge et respirante avec fil TPU résistant à l'abrasion. Semelle de propreté amovible, tissu respirant avec insert ergonomique absorbeur de choc au niveau du talon. Doublure non tissée respirante. Embout FIBERGLASS® 200J. Intercalaire anti-perforation non métallique. Semelle externe PU/PU.

Applications : Taille 35 à 47. Gamme exclusive EPI Center.

LEMAITRE SÉCURITÉ



AIR 200 S3S ESD

Norme : 20345 :2022.

Descriptif : AIR 200 S3S, la basket de sécurité légère avec tige en tissu indémaillable type ripstop et microfibre recyclée, semelle avec insert AIR BOUNCE pour un amorti optimal, large choix de coloris.

Applications : Logistique, services, manutention, distribution, transports, artisanat, encadrement, second œuvre. Modèle ESD : secteurs de l'électronique et de l'automobile.

communication@lemaitre-securite.com - www.lemaitre-securite.com

GROUPE RG - ERGOS

Pantalon ERGOS stretch ELKO (Réf. 644101)

Label : OEKO-TEX.

Descriptif : ELKO facilite les mouvements du porteur grâce à ses zones de stretch positionnées de façon ergonomique, au niveau du postérieur, du pli d'aisance entrejambe et de l'arrière des genoux. La durabilité est assurée par des renforts Cordura® aux genoux. La réhausse dos apporte une meilleure protection des lombaires contre le froid. multiples poches à compartiments.

Applications : BTP, énergie, logistique, transport, montage, démontage, assemblage, recyclage, maintenance, collectivités.



Gant ERGOS RGO² (Réf. 398500)

Normes : EN ISO 21420 ; EN 388 3X11A ; GRS®.

Descriptif : Le gant RGO² est tricoté en jauge 15, labélisé GRS®, il est fabriqué à base de polyester recyclé issu de bouteilles plastiques. Son enduction en mousse nitrile sur la paume assure un bon grip tout en garantissant une dextérité optimale. Il est compatible avec les écrans tactiles.

Applications : Logistique, transport, énergie, assemblage, maintenance, environnement, collectivités.



Basket ERGOS WIND (Réf. 544400 & 544401)

Normes : S3S CI SR FO selon la norme EN ISO 20345 : 2022 ; ESD selon la norme CEI EN 61340-5-1: 2016.

Descriptif : "Le poids plume qui se fait oublier". Conçue avec une tige en microfibre hydrofuge et respirante, un embout en aluminium et une semelle PU1D, ce modèle très léger combine

également une isolation contre le froid (CI). La basket WIND peut être utilisée dans des environnements ESD. Existe en modèle haut (544400) et bas (544401).

Applications : Transports & logistique ; BTP, artisanats ; industrie légère, en intérieur ou extérieur, et les environnements ESD.

contact@groupe-rg.com - www.groupe-rg.com

PIP

BioSoftTM
SUSTAINABLE BIO-BASED TECHNOLOGY

BIOSOFTTM BOUCHONS D'OREILLES

LES PREMIERS BOUCHONS D'OREILLE
DURABLES ET BIOSOURCÉS AU MONDE

www.pipeurope.com



GREEN HEART[®]

Produits et solutions

NEOFEU



AKR'O® WIRE (NELIC)

Normes : EN 795:2012-B ; EN 354:2010 ; TS 16415:2013-B.

Descriptif : AKR'O® WIRE est une élingue d'ancrage câble conçue en acier galvanisé de Ø6,5mm avec 2 grandes boucles aux extrémités. Elle offre une durabilité et une sécurité maximale grâce à la gaine plastique qui la protège.

Applications : Certifiée pour une utilisation par 2 utilisateurs. AKR'O® WIRE s'utilise en tant que dispositif d'ancrage mobile (EN795-B) ou en tant que longe de connexion (EN 354).

neofeu@neofeu.com - www.neofeu.com

PARADE SAS



Nouvelle gamme SPULSE

Norme : EN ISO 20245 : 2022 - modèles S1PS et S3S, également marqués SR FO SC CI HI.

Descriptif : Cette gamme est déclinée en modèles S1PS et S3S. Testée en laboratoire, elle apporte une meilleure endurance grâce à une moindre sollicitation des muscles de la jambe.

Applications : Métiers de l'industrie, de la logistique, du second œuvre, du commerce et de la distribution.

vprezelin@parade-protection.com - www.parade-protection.com

SHOWA



Showa MFT PRO 381

Normes : EN 21420 ; EN 388:2016 (4121A).

Descriptif : Technologie MFTPRO, revêtement sur paume en mousse de nitrile gaufrée en forme de S pour une prise en main parfaite, sur doublure en microfibre technique.

Applications : Manipulation de pièces complexes, assemblage léger, mécanique & automobile, opération d'outils, logistique, construction.

marketing@showagroup.eu - www.showagroup.eu

SIOEN



Gamme féminine SYNQ Workwear

Normes : EN343 4-4 ; EN ISO 20471 ; EN14404.

Descriptif : Nouvelle gamme workwear spécialement conçue pour les femmes. La marque SYNQ décline plusieurs de ses modèles masculins en version femme : Polos, tee-shirts, vestes de pluie, softshells. Cela est parfaitement aligné avec la démarche du groupe qui avait déjà depuis plusieurs années, une gamme féminine multirisques.

Applications : Bâtiment, industrie.

info@synqworkwear.com - www.sioen.com



Innovation Univet

Êtes-vous prêt pour la révolution de la surlunette ?

Inventeur de la 1^{ère} véritable Surlunette de protection avec sa 5X7, UNIVET innove encore en lançant sur le marché son **tout nouveau modèle de Surlunettes 5X2**.

Il a été **conçu pour s'adapter parfaitement à n'importe quelle monture à verres correcteurs**, qu'elle soit fine ou grande. Plus large et haute de plus de 14% par rapport à n'importe quel autre Surlunette, la **5X2 est également le tout premier masque Surlunettes lancé sur le marché**, offrant ainsi une protection certifiée ISO 16321-1 contre les poussières et les liquides grâce à sa jupe d'étanchéité et son bandeau réglable.

Modèle également disponible également en version hybride étanche (avec jupe, bandeau et branches) et en version soudeur (avec écran soudeur teinté 5 pour la soudure au chalumeau).

La monture est fabriquée en LeXXy, un nouveau matériau avec une **RÉSISTANCE CHIMIQUE** améliorée et une résistance aux **CHOCS ÉLEVÉS**, identique au polycarbonate.

La 5X2, dans toutes ses versions, est aussi dotée du revêtement Vanguard PLUS : technologie anti-rayures et anti-buée avant-gardistes pour vous garantir des performances inégalées.



Produits et solutions

SORIFA



Gamme Manuphyl® Crème main Réparation intense et Hydratation intense

Normes : Contrôles matières premières et fabrication conformes à la loi du 10/07/75 ; remplissage des contenants conforme au décret n°78-166 et aux directives européennes 75/106/CEE et 76/211/CEE.

Descriptif : La gamme Manuphyl® Crème main hydrate, répare, protège les mains fortement abîmées par le froid, l'humidité, les lavages, les travaux, les substances irritantes.

Applications : Tous types de peau même les plus sensibles. Sans conservateurs controversés. Non grasse.

sorifa@homme-de-fer.com - www.sorifa.com

SPASCIANI

EEBD Cagoule d'évacuation SK 1203

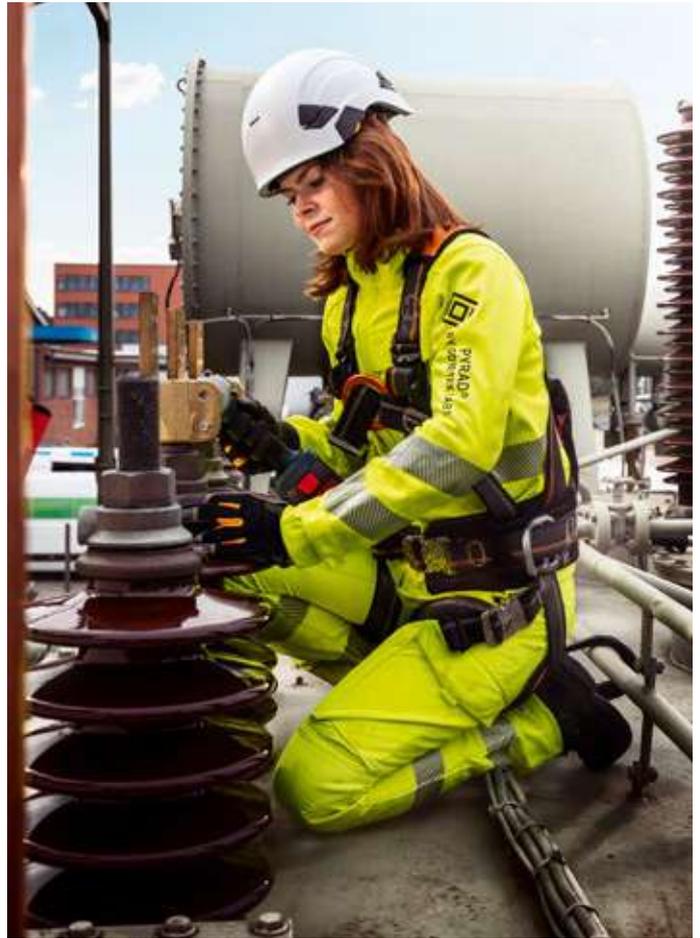
Normes : EN 1146 :2005 ; ISO 23269-1 :2008.

Descriptif : Appareil respiratoire à air comprimé à circuit ouvert pour l'évacuation incorporant une cagoule, une bouteille d'air 2L/ 300 Bar en acier ou composite et un sac de transport antistatique avec certification ATEX. Extrêmement facile à utiliser, 15 minutes d'autonomie d'air en cas d'évacuation.

Applications : Marine, pompier, usine chimique, assainissement, domaine vinicole, etc.

i.stregloff@spasciani.fr - www.spasciani.fr

W.L GORE AND ASSOCIATES



Vêtement PYRAD by GORE-TEX LABS

Normes : IEC 61482-1-2:2014 Classe 2 (7kA); IEC 61482-1-1:2019 Arc électrique ELIM $\geq 29 \text{ cal/cm}^2$ (ATPV $\geq 35 \text{ cal/cm}^2$). EN ISO 11612 A1, A2, B1, C1, D2, E2, F1 ; Classe 2 A1+A2 ; EN 1149-3/-5; EN ISO 20471 couleur Hi Vis; EN 13034 Type 6 [PB] .

Descriptif : Les vêtements PYRAD® by GORE-TEX Labs offrent une protection contre les arcs électriques de classe 2. Ils sont légers, adaptés aux conditions tempérées ou chaudes, en intérieur comme en extérieur.

Applications : Les agents de l'industrie électrique qui exercent en intérieur ou en extérieur dans des conditions sèches et tempérées.

mdiallo@wlgore.com - www.wlgore.com

UVEX HECKEL

MACULTIMATE 3.0 RANGER GTX (Réf. 67683)

Norme : EN ISO 20345: 2022 S7L FO CI HI HRO SC SR.

Descriptif : Semelle caoutchouc MACSOLE® ADVENTURE 3.0 antidérapante (SR), résistante à la chaleur par contact jusqu'à 300°C (HRO) et dotée d'inserts EVA MACABSORB au talon et à l'avant-pied pour un meilleur amorti. 100% imperméables et respirantes.

Applications : Pour travaux extérieurs par grand froid. Réseaux de transport, travaux en montagne, chambres froides, pétrole et gaz, mines.



uvex pheos nxt guard (Réf. 9128780, 9128781)

Normes : EN 166 ; EN 170.

Descriptif : Lunette hybride - confort du modèle uvex pheos nxt : ajustable, légère, adhérente et ventilée avec une étanchéité d'une lunette-masque (marquage 34)

Applications : Traitement anti-rayure et antibuée performant. Champ de vision extra-large. Légère.

contact.france@uvex-heckel.fr - www.uvex-heckel.fr - www.heckel.fr

ROSTAING®

TALENTS IN HANDS

Gants sur mesure pour personnes en situation de handicap

SUR MESURE

INCLUSIVITÉ

Accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap.

SECURITÉ

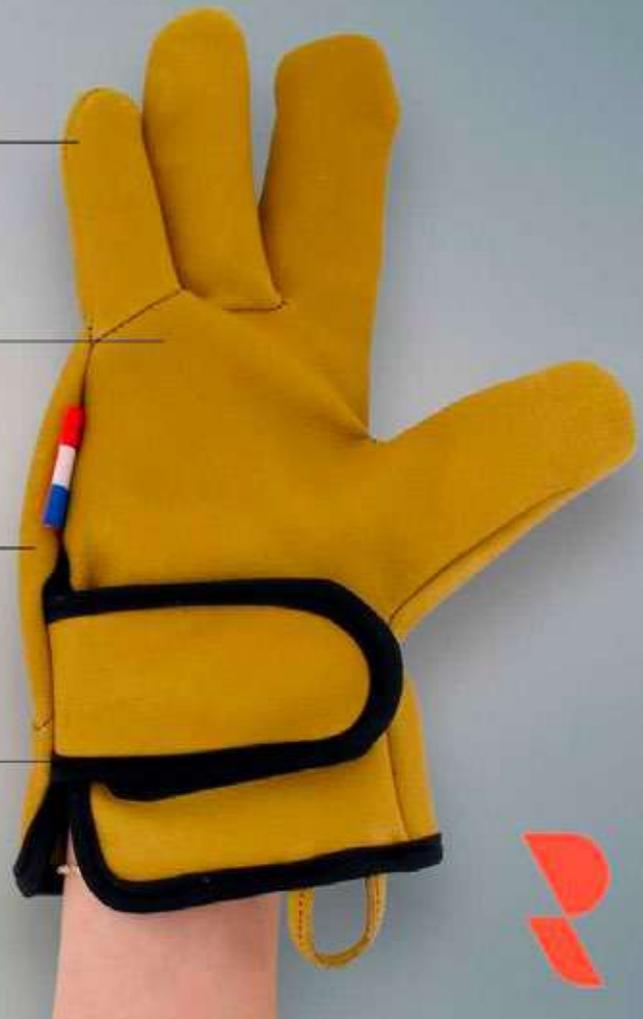
Protection adaptée aux besoins spécifiques des utilisateurs

SUR MESURE

Conception personnalisée pour s'ajuster parfaitement aux particularités physiques des utilisateurs

MADE IN FRANCE

Fabrication de qualité dans nos ateliers Français



Made in France, ces gants sont financés par l'Agefiph pour l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Gants personnalisés, fabriqués en France, pour les personnes handicapées. Sécuritaires, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs pour leur maintien dans l'emploi.

Applications : Inclusivité au travail, protection adaptée, accessibilité pour le handicap.

Prévention des risques

L'OPPBTP lance la 5^{ème} édition de son challenge digital "100 minutes pour la vie"

L'édition 2025 de "100 minutes pour la vie" organisée par l'OPPBTP se tiendra du 13 janvier au 7 février. Cet événement invite les élèves et apprentis du BTP, ainsi que le corps enseignant et les équipes éducatives à se challenger sur la prévention des risques professionnels.

Un rendez-vous clé pour la sensibilisation des jeunes aux risques professionnels

Former les jeunes générations est une étape essentielle pour instaurer des changements durables dans le secteur du BTP. Depuis son lancement en 2009, la campagne nationale "100 minutes pour la vie" représente une étape clé de sensibilisation des apprentis aux enjeux de santé et de sécurité au travail, leur permettant d'adopter les bons réflexes dès le début de leur formation.

Des nouveautés pour mobiliser encore plus de jeunes

Après une campagne test organisée en amont pour encourager les jeunes à

s'inscrire, et six cérémonies de lancement organisées courant novembre pour répondre aux interrogations des futurs participants, l'édition 2025 démarrera le 13 janvier prochain, pour 4 semaines. Chaque année, l'OPPBTP s'appuie sur les retours des utilisateurs pour faire évoluer le challenge et s'assurer que les jeunes restent mobilisés et continuent d'acquérir de nouvelles compétences en sécurité.

Le challenge introduit également de nouvelles fonctionnalités et des points supplémentaires seront attribués pour récompenser l'assiduité des participants tout au long du jeu.



Sensibilisation INRS

Masque de protection respiratoire : attention à la barbe !

Le port de la barbe réduit considérablement l'efficacité des masques de protection respiratoire. L'INRS publie une nouvelle affiche pour attirer l'attention des entreprises sur ce point.

Lorsque la mise en place de mesures de prévention collective se révèle insuffisante, le port d'équipements de protection individuelle peut s'avérer nécessaire pour protéger la santé des salariés. Les équipements de protection respiratoire sont ainsi largement utilisés dans certaines situations de travail. Mais l'efficacité de ces équipements dépend de la façon dont ils sont utilisés et particulièrement de l'étanchéité obtenue entre le joint facial de l'appareil de protection respiratoire et le visage du porteur.

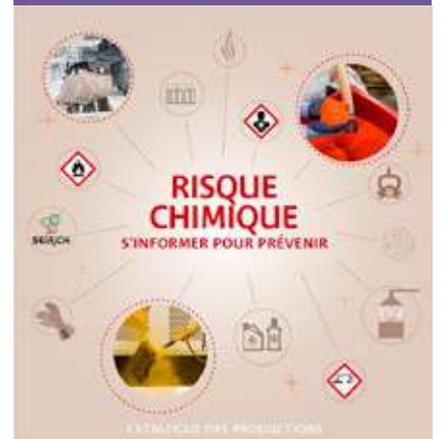
La nouvelle affiche Barbe rasée, masque ajusté, bien protégé (A 911) met notamment en lumière l'impact du port de barbe sur l'ajustement des appareils de protection respiratoire. Les études réalisées par l'INRS (TF 285) montrent en effet que la présence d'une barbe même courte diminue très sensiblement l'étanchéité des masques et donc la protection apportée au travailleur.

Pour une protection optimale, il est donc recommandé aux salariés devant porter un masque de protection respiratoire de se raser dans les 8 heures précédant la prise de poste.



Outil INRS Risque chimique. S'informer pour prévenir

L'INRS a publié un catalogue qui vous propose l'essentiel de ses productions (brochures, dépliants, affiches, vidéos, pages et outils web...) sur les notions générales relatives à la prévention du risque chimique sur le lieu de travail.



Editeur de Référence :
SYNAMAP
21, rue Leblanc - 75015 PARIS
Tél. : 01 79 97 75 10 / Fax : 01 79 97 75 15
info@synamap.fr - www.synamap.fr

Directeur de la publication :
Nicolas Bialy

Réalisation : Laure Crapard

Crédit photos : Adobe

Les articles de ce journal peuvent être reproduits, à condition de citer la source et d'en informer le SYNAMAP.

Règlement ESPR : obligations futures et perspectives du marché

Le règlement européen sur l'écoconception des produits et durables appelé aussi règlement ESPR^{1,2}, a été publié le 28 juin 2024 et est entré en vigueur le 19 juillet dernier.

Le règlement ESPR est un texte clé du green deal et du plan européen pour l'économie circulaire qui vise à faire des produits durables la norme. Sa publication et sa future mise en œuvre constitue un tournant pour la transformation de nos modes de production et de consommation. Il s'applique à un large éventail de produits, dont à terme les EPI puisqu'ils ne font pas partie de la courte liste d'exclusions.

Le règlement ESPR constitue également une opportunité pour notre industrie, d'innover, d'être à la pointe en matière de production durable. C'est une ambition qui a été fortement soutenue par la France et qui s'inscrit en cohérence avec les politiques portées en application des lois AGEC et de la loi climat résilience, comme :

- La mise en place de **l'indice de réparabilité et de durabilité**,
- Les travaux sur **la charge environnementale des produits textiles**,
- Les mesures d'**interdiction des produits invendus** qui était déjà mis en œuvre en France.

Le règlement a pour objectif de développer la consommation d'offres durables quel que soit le lieu de production assurant ainsi une équité de traitement à l'ensemble des productions.

La destruction des invendus est la seule partie du règlement qui fait l'objet d'une application directe, le reste va nécessiter de la législation secondaire ou actes délégués pour être mis en œuvre.

Le règlement ESPR s'appliquera secteur par secteur, ou par produit ou groupe de produits et **les deux secteurs prioritaires** qui ont été définis sont les secteurs du **textile** et de **l'acier**.

Les EPI pourraient donc être concernés par le secteur prioritaire des textiles, bien que celui-ci semble cibler en priorité la "fast fashion". Une opportunité du règlement ESPR pour les EPI pourrait être **le système d'autoréglementation pour un produit ou un groupe de produits**. Cette opportunité est étudiée par l'ESF, notre fédération européenne, pour proposer, par notre profession, une autoréglementation du marché

des EPI. L'objectif est d'éviter, ce que nous observons avec l'application d'autres lois ou réglementations, une réglementation fragmentée et associée à d'autres produits qui n'ont rien à voir avec les EPI.

Le passeport produit est un nouvel outil d'information qui fait partie intégrante du règlement ESPR et sera désormais associé à l'écoconception **des produits durables**. **Outil important mis à disposition de tous les acteurs** tout au long de la chaîne de valeur du produit, il a pour objectifs :

- d'améliorer la traçabilité du produit sur l'ensemble de sa chaîne de valeur,
- d'aider les consommateurs à faire des choix éclairés en améliorant l'accès à des informations pertinentes,
- donner la possibilité à tous les opérateurs de la chaîne économique de transmettre les informations sur les produits.

Point important : le passeport produit ne sera rendu obligatoire à un secteur, à un groupe de produits, uniquement si cela est prévu dans un acte délégué qui concerne ce secteur ou ce groupe de produits.

Le règlement ESPR intègre également sa propre définition des substances préoccupantes et concerne un très grand nombre de substances :

- Les **substances extrêmement préoccupantes** définies au titre du règlement REACH,
- **Certaines substances dangereuses**, c'est-à-dire celles qui répondent aux dangers du règlement CLP (règlement sur la classification étiquetage et emballage des produits chimiques),
- La **famille des polluants organiques persistants**,
- Et **les substances affectant négativement la réutilisation et le recyclage des**

matériaux dans le produit.

On peut donc voir ces substances en **deux groupes** :

- Les **substances ayant un impact sur la santé ou l'environnement**,
- Et un **grand nombre de substances ayant un impact sur l'économie circulaire**.

Le règlement ESPR prévoit deux mécanismes :

- L'un concerne **la traçabilité de toutes les substances préoccupantes** et elle se fera à des seuils définis dans les actes délégués avec un objectif qui est de :
 - o Partager des informations qui seront utiles à toute la chaîne de valeurs (des entreprises en B2B, pour le consommateur et également pour les opérateurs de gestion de déchets.

o Ces informations devront être partagées grâce au passeport produit.

Aujourd'hui ces informations ne sont pas exigibles et le seront seulement lorsqu'un acte délégué sectoriel est adopté.

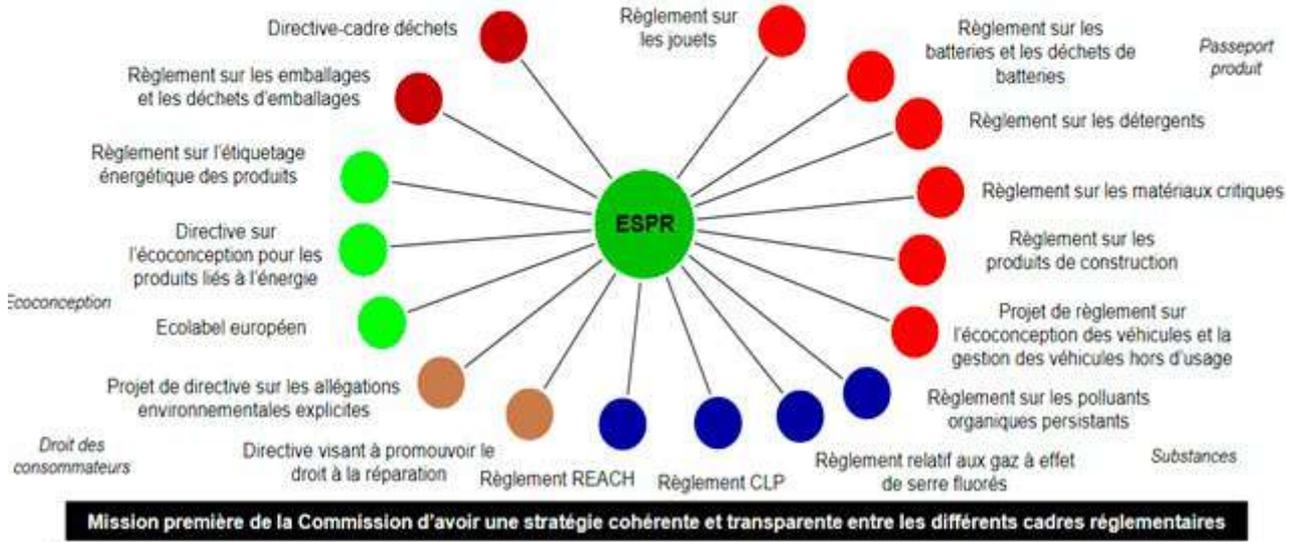
- Le deuxième mécanisme du règlement ESPR est **la restriction**, c'est-à-dire qu'il sera possible d'adopter des restrictions pour des raisons de **durabilité environnementale**, notamment au regard d'**exigences de performance**. Le règlement prévoit qu'il ne sera possible d'adopter des restrictions sur la base de la sécurité chimique uniquement, qui est un critère réservé au règlement REACH sur les substances chimiques.

Le règlement ESPR s'inclut dans un écosystème réglementaire qui est déjà défini et qui est aussi en cours d'évolution, le règlement ESPR n'est pas indépendant, il a de nombreux liens avec les autres règlements européens en matière d'écoconception.

¹ RÈGLEMENT (UE) 2024/1781 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 13 juin 2024 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour des produits durables, modifiant la directive (UE) 2020/1828 et le règlement (UE) 2023/1542 et abrogeant la directive 2009/125/CE

² https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=OJ:L_202401781

Interfaces avec ESPR au niveau européen



Fin 2024, la Commission fera appel à candidature pour le forum écoconception pour que les parties prenantes puissent manifester leur intérêt à participer³, et également pour constituer les délégations des états membres.

La Commission envisage une première réunion de ce forum au 4ème trimestre qui lancera le début de certains travaux. Ce que l'on sait pour l'instant c'est que le programme de travail va devoir être adopté pour mars 2025.

Un certain nombre d'actes secondaires, d'actes délégués et d'exécution vont devoir être adoptés courant 2025 ou fin 2025 sur 2 sujets majeurs :

- **La destruction des invendus,**
- **Le passeport produit.**

Ces actes feront l'objet de discussion au sein du forum écoconception et feront également l'objet de consultations publiques à laquelle toutes les parties prenantes seront invitées à contribuer. Ce sont les différentes étapes sur la transversalité du règlement et le règlement

évolue également sur des aspects plus sectoriels.

Le premier secteur qui a été identifié est le textile. C'est le premier secteur pour lequel la Commission a entamé des travaux. Une étude du JRC⁴ a démarré, et selon les prévisions de la Commission, des premières mesures pourront être présentées au forum écoconception au courant de l'année 2025, potentiellement fin d'année 2025. **Un acte délégué sectoriel sera discuté dont l'adoption est prévue en fin 2025 ou début 2026.**

Le rôle du ministère de la transition écologique et de notre direction la CGDD, et du ministère plus largement est :

- De piloter la mise en œuvre du règlement,
- De travailler avec l'ensemble des directions ministérielles concernées,
- D'être le relais institutionnel auprès de la Commission pour diffuser de l'information,
- De définir des positions françaises en travaillant avec l'ensemble des directions ministérielles concernées et nous comptons sur l'expertise technique de l'ADEME de l'agence de la transition écologique.

Le ministère va travailler dans les prochaines semaines et dans les prochains mois sur la mise en œuvre réglementaire au niveau français. Beaucoup de sujets seront à aborder, c'est un travail qui sera mené au sein du ministère mais également avec le ministère de l'économie et des finances et différentes directions sur plusieurs sujets :

- La **mise en place du système d'évaluation de la conformité**, sujet existant et sur lequel nous avons déjà travaillé,
- La **surveillance du marché**, sujet sur lequel nous n'avons encore travaillé, c'est un sujet important de mise en œuvre du règlement pour avoir une surveillance du marché efficace,
- L'établissement d'un **régime de sanctions**.

Cet article et illustration s'appuient sur le webinar proposé en septembre dernier par la DGPR sur la présentation du règlement ESPR et un dossier pratique complet sera associé à cet article proposé afin de vous préparer au mieux à cette nouvelle réglementation.

³ Communiqué de la Commission sur l'appel à candidature : https://environment.ec.europa.eu/news/ecodesign-forum-launches-help-sustainable-products-progress-2024-11-07_en

Lien vers la page ESPR dans le registre des groupes d'experts de la Commission : <https://ec.europa.eu/transparency/expert-groups-register/screen/expert-groups/consult?lang=en&groupID=3969&fromCallsApplication=true>

Conditions et procédure de candidatures : <https://ec.europa.eu/transparency/expert-groups-register/core/api/front/calls-application/110424/download>

⁴ <https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC138903>